



# Article court : Analyse des processus cognitifs de justification morale chez des auteurs incarcérés d'infractions à caractère sexuel sur mineurs selon la reconnaissance (totale ou partielle) ou le déni des faits

Mathilde Hautot<sup>1</sup>, Serge Garcet<sup>2</sup> et Anne Massin<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Service d'aide aux justiciables de Liège II, Belgique

<sup>2</sup> Unité de Victimologie, Criminologie Interpersonnelle et Criminologie Animale, Uliège

Contact : [m.hautot@aigs.be](mailto:m.hautot@aigs.be)

## Résumé

Le passage à l'acte chez les auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS) sur mineurs mobilise des processus cognitifs, tels que les mécanismes de désengagement moral (MDM). Les MDM permettent de diminuer la dissonance morale entre l'acte et les normes internes ou externes et reposent sur des distorsions cognitives qui sont des représentations erronées en matière de sexualité. La recherche avait pour but d'identifier les MDM présents chez ces AICS et d'envisager la variabilité individuelle et interindividuelle dans leur usage. L'étude visait également à comparer le recours aux MDM selon la reconnaissance (totale, partielle) ou non des faits. 18 AICS ont été rencontrés au sein du même établissement pénitentiaire dans le cadre d'entretiens individuels semi-structurés. Après une analyse thématique qui a permis d'identifier 325 corpus, 3 évaluateurs ont ensuite individuellement classé ceux-ci selon la classification en 8 MDM proposée par Bandura. Il ressort de l'étude une présence importante de MDM associés à des distorsions cognitives en matière de sexualité. La variabilité individuelle et interindividuelle est importante également tant au niveau du nombre de MDM mobilisés que de la fréquence d'apparition de chacun de ces MDM. On observe une tendance globale aux attributions externes qui renvoie aux liens entre l'action et son effet. Les AICS qui ne reconnaissent pas les faits mobilisent plus fréquemment les MDM en rapport avec la perception du comportement transgressif et moins les MDM renvoyant à la victime.

## Mots clés

Désengagement moral, auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS), neutralisation morale, mineurs

Analysis of cognitive processes of moral justification in incarcerated perpetrators of sexual offenses against minors according to the recognition (total or partial) or denial of the facts.

## Abstract

Acting out among perpetrators of sexual offenses (AICS) against minors mobilizes cognitive processes, such as moral disengagement mechanisms (MDM). MDMs help reduce moral dissonance between the act and internal or external norms and are based on cognitive distortions that are erroneous representations regarding sexuality. The research aimed to identify the MDMs present in these AICS and to consider individual and inter-individual variability in their use. The study also aimed to compare the use of MDMs according to the recognition (total, partial) or not of the facts. 18 AICS were interviewed within the same penitentiary establishment as part of individual semi-structured interviews. After a thematic analysis that identified 325 corpora, 3 evaluators then individually classified them according to the classification of 8 MDMs proposed by Bandura. The study revealed a significant presence of MDMs associated with cognitive distortions regarding sexuality. Individual and inter-individual variability is also significant both in terms of the number of MDMs mobilized and the frequency of occurrence of each of these MDMs. There is an overall tendency towards external attributions which refer to the links between the action and its effect. AICS who do not recognize the facts mobilize more frequently MDMs related to the perception of transgressive behavior and less frequently MDMs referring to the victim.

## Keywords

Moral disengagement, perpetrators of sexual offenses (AICS), moral neutralization, minors

**Citation:** Hautot, M., Garcet, S., et Massin, A. (2025) Article court : Analyse des processus cognitifs de justification morale chez des auteurs incarcérés d'infractions à caractère sexuel sur mineurs selon la reconnaissance (totale ou partielle) ou le déni des faits. *Criminologie, Forensique et Sécurité*, 3 (2): 6057.

## Introduction

L'approche sociocognitive (Mischel, 2007 ; Bandura, 1986) a montré comment les comportements s'élaborent au travers d'un traitement cognitif complexe opéré par notre système interprétatif (Garcet, 2025). Au sein de ce système interprétatif, les processus d'autorégulation que nous activons jouent un rôle important sur l'ajustement des comportements. Les mécanismes de désengagement moral (MDM) sont des processus cognitifs qui neutralisent ces mécanismes internes de contrôle et permettent à l'individu de se persuader que les principes moraux ne s'appliquent pas à lui (Page & Pina, 2015) en dissociant les normes morales internes de l'évaluation qui est faite du comportement (Moore, 2015; Bussey *et al.*, 2015). Ainsi, les MDM permettent d'ajuster le comportement transgressif à la pression interne ou externe, réelle ou perçue. Ils diminuent la dissonance morale entre l'acte et la norme intériorisée (Bandura & al., 1996, Bandura, 1999 ; Petrucelli *et al.*, 2017) et minimisent, justifient ou rationalisent le comportement transgressif (Abel & al., 1989 ; Murphy, 1990). Ils permettent aussi de justifier l'acte vis-à-vis du regard social et judiciaire (Maruna & Copes, 2005) en façonnant le positionnement ultérieur par rapport à celui-ci (Ward, 2000 ; Benbouriche *et al.*, 2013 ; Garcet & Schoonbrodt, 2018 ; Luo & Bussey, 2023).

Selon Bandura (1990, 2016), il existe huit MDM regroupés selon la perception du comportement transgressif, le lien entre l'action et son effet et, troisièmement, la personne ayant fait l'objet de l'acte transgressif. Le premier ensemble reprend des processus de reconstruction cognitive qui permettent de rendre acceptables, socialement et personnellement, les actes répréhensibles. On retrouve la « justification morale » (1), l'utilisation d'un « langage euphémistique » (2) et d'une aseptisation du discours en vue de masquer une activité répréhensible derrière une appellation plus « prosociale » ou « honorable » et l'utilisation de la « comparaison avantageuse » (3) qui permet d'atténuer un comportement au regard d'un comportement plus grave. Le deuxième ensemble de MDM vise à obscurcir ou déformer le lien entre les actions et les effets de celles-ci. Il comprend le « déplacement de la responsabilité » (4) vers des actions découlant de pressions exercées par des facteurs externes sur lesquels il n'y a pas de prise, la « diffusion de la responsabilité » (5) et le « désintérêt ou la distorsion des conséquences de l'acte » (6) qui consiste à réduire au minimum l'impact de l'acte par la relecture qui en est faite tout en mettant l'emphase sur les bénéfiques potentiels du comportement. Enfin, le dernier ensemble porte sur la perception qui est faite des victimes. Il comprend la « déshumanisation » (7) qui consiste à désinvestir autrui des qualités attribuées à l'humain ou de lui attribuer des caractéristiques animales et l'« attribution de la faute » (8).

Il existe aujourd'hui une littérature abondante sur le rôle des MDM dans différents domaines de la psychologie, mais aussi en criminologie. Les recherches sur les MDM en criminologie portent particulièrement autour des conduites adolescentes (Gini & al., 2014 ; Obermann, 2013 ; Pornari & Wood, 2010 ; Cardwell & al. 2015) mais aussi des comportements agressifs (DeLisi & al., 2014, Visconti & al., 2015, Pace & al., 2018). En matière de violences sexuelles, les recherches sur les MDM sont plus souvent associées aux travaux sur les distorsions cognitives présentes chez les AICS (Howitt, 2007 ; Petrucelli, 2017a, Petrucelli, 2017b ; D'Urso & al. 2019) où ces deux notions sont régulièrement assimilées. Comme le rappelle D'Urso & al., en matière d'études sur le désengagement moral, le rôle des

distorsions cognitives est insuffisamment pris en compte et il reste encore à rendre compte de comment ces deux éléments que sont les contenus cognitifs et les processus cognitifs s'articulent au sein du système interprétatif.

Chez les AICS, l'anticipation des conséquences positives supposées liées à la mise en œuvre du comportement en tant que construit cognitif s'appuie très souvent sur des théories implicites erronées également appelées distorsions cognitives (Mihailides & al., 2004 ; D'Urso & al., 2019 ; Garcet & Hautot, 2025) qui renvoient à des « croyances et des attitudes inadaptées et des styles de pensée problématiques » en matière de sexualité (Ward & al., 1997). De nombreux auteurs se sont ainsi attachés à identifier ces croyances erronées en matière de sexualité tant vis-à-vis de victimes mineures (Ward, 2000 ; Ward & al., 1997 ; D'Urso & al., 2019) que majeures (Pollock & Davis, 2005 ; Gilchrist, 2009 ; Weldon & Gilchrist, 2012). Il apparaît que les AICS incarcérés présentent plus de distorsions cognitives que les autres délinquants (Vanderstukken & al., 2005) et que la population tout venant (Mushang, 2007). Les AICS présentent des distorsions cognitives propres à leurs comportements délinquants (Abel *et al.*, 1989 ; Bumby, 1996), mais aussi d'autres distorsions ne traitant pas d'agressions sexuelles et en proportion plus importante que pour les autres délinquants (Ward & Casey, 2010). Les distorsions cognitives constituent donc les contenus cognitifs à partir desquels les MDM se construisent. Dès lors, il est nécessaire de continuer à mieux cerner l'articulation entre les contenus et les processus cognitifs que sont les MDM en tant que médiateurs ainsi que leur éventuelle stabilité (Moore, 2015), notamment selon les contextes et la temporalité par rapport au passage à l'acte. En effet, les MDM ont, tant qu'à présent, avant tout été étudiés en tant que concept théorique explicatif. Il reste à les étudier de manière plus opérationnelle sous l'angle de la clinique dans une perspective socio-cognitive. Dans le contexte des violences sexuelles où le rôle des représentations erronées est clairement identifié, il s'agit également d'apprendre à mieux distinguer les contenus cognitifs que sont les distorsions elles-mêmes du processus cognitif qu'est le MDM qui consiste à placer dans une relation de causalité la croyance et le comportement.

C'est pourquoi cette étude a cherché, auprès d'une population d'AICS incarcérés, à identifier les MDM, selon la classification de Bandura, associés aux distorsions cognitives exprimées par ces auteurs lors d'entretiens semi-structurés. L'objectif était d'envisager les façons dont ces MDM sont mobilisés par les AICS et se distribuent dans les discours tant sur les plans individuel et interindividuel que selon le positionnement des individus vis-à-vis des faits en termes de reconnaissance (totale, partielle, non-reconnaissance).

## Méthodologie

L'échantillonnage de type homogène a été constitué au départ d'une approche « Gatekeeper » dans un premier temps et « Snowballing » dans un second temps. 18 AICS incarcérés pour infractions sexuelles sur mineurs au sein du même établissement pénitentiaire de Lantin (Wallonie, Belgique) ont été rencontrés sur base volontaire dans le cadre d'entretiens individuels semi-structurés. Ces entretiens comprenaient, outre les éléments anamnétiques, des questions ouvertes autour de l'attitude par rapport aux faits et à la victime ainsi qu'une approche de la perception de soi.

Après la retranscription intégrale des entretiens, une première analyse thématique a été réalisée afin de collecter, dans les retranscriptions, les corpus qui renvoyaient à des distorsions cognitives. 325 corpus ont été dégagés. Dans un second temps, 3 évaluateurs ont analysé individuellement et à l'aveugle ces corpus afin d'identifier, derrière ces parties de discours caractéristiques de distorsions cognitives, les MDM selon les huit définitions proposées par Bandura. Une correspondance de 79,81% a été observée entre les évaluateurs. Dans un troisième temps, les corpus n'ayant pas obtenu de correspondance ont été réévalués un par un afin d'arriver à un consensus entre les évaluateurs.

## Résultats

### La perception du comportement transgressif

Pour le premier ensemble de MDM, relatif à la perception du comportement transgressif, nous relevons que la « justification morale » a été identifiée à 28 reprises dans le discours des auteurs. Certains ont tenté d'apporter un aspect moral à leur conduite en jouant sur l'âge de la victime, sur le fait d'apprendre à l'enfant, etc.

Techniques de justification morale (Bandura, 1996)	Reconnaissance totale (8/18)	%	Reconnaissance partielle (7/18)	%	Non reconnaissance (3/18)	%	Total	%
<b>Ensemble 1</b>								
Justification morale	9	5,23	8	8,33	11	19,30	28	8,61
Utilisation d'un langage euphémistique	3	1,75	0	0	1	1,75	4	1,23
Comparaison avantageuse	21	12,21	10	10,42	7	12,28	38	11,69
<b>Sous-total 1</b>	<b>33</b>	<b>19,19</b>	<b>18</b>	<b>18,75</b>	<b>19</b>	<b>33,33</b>	<b>70</b>	<b>21,53</b>
<b>Ensemble 2</b>								
Déplacement de responsabilité	52	30,23	31	32,29	22	38,60	105	32,30
Diffusion de la responsabilité	29	16,86	9	9,38	4	7,02	42	12,92
Distorsions des conséquences	26	15,12	18	18,75	8	14,03	52	16
<b>Sous-total 2</b>	<b>107</b>	<b>62,21</b>	<b>58</b>	<b>60,42</b>	<b>34</b>	<b>59,65</b>	<b>199</b>	<b>61,22</b>
<b>Ensemble 3</b>								
Déshumanisation	2	1,16	0	0	0	0	2	0,61
Attribution de la responsabilité	30	17,44	20	20,83	4	7,02	54	16,61
<b>Sous-total 3</b>	<b>32</b>	<b>18,6</b>	<b>20</b>	<b>20,83</b>	<b>4</b>	<b>7,02</b>	<b>56</b>	<b>17,23</b>
<b>TOTAL</b>	<b>172</b>	<b>100</b>	<b>96</b>	<b>100</b>	<b>57</b>	<b>100</b>	<b>325</b>	<b>100</b>

Tableau 1. Tableau 1 : nombres et pourcentages de MDM en référence à la classification de Bandura selon la reconnaissance totale partielle et la non-reconnaissance des faits.

## Population

La moyenne d'âge des AICS est de 52,26 ans (20 à 80 ans). L'échantillon est composé d'une personne incarcérée pour cyberprédation, de quinze personnes incarcérées pour infractions sexuelles sur mineurs comprenant le viol et/ou l'atteinte à l'intégrité sexuelle<sup>1</sup> commise dans un cadre intrafamilial, extrafamilial et mixte et de cinq personnes incarcérées pour outrage public aux mœurs avec possession de matériel à caractère pédopornographique<sup>2</sup>. 13 personnes étaient condamnées et 5 en attente de jugement. 12 étaient des détenus « primaires » et 6 étaient récidivistes<sup>3</sup>. 8 reconnaissaient les faits, 7 les reconnaissaient partiellement et 3 ne les reconnaissaient pas du tout.

« Pfff vers 13 ans, 14 ans il y a une libido donc il y a des adolescents, adolescentes qui ont envie de voir, envie de découvrir et il y en a qui sont sur internet et quand on leur propose ben elles vont dire oui et je sais pas si c'est vraiment mal de leur montrer en fait. » (Sujet 1).

« Il fallait comment... Lui montrer comment se décalotter. Et ce gamin-là il avait une femme qui l'élevait, il a été lui en parler et puis boum ça m'est tombé dessus. Que je l'avais chipoté » (Sujet 13).

La « labellisation euphémistique » qui vise à aseptiser les actes afin de les rendre plus acceptables a été mobilisée à 4 reprises seulement.

« Il ne s'est jamais rien passé d'exceptionnel avec mon fils, mais c'est vrai qu'on faisait des petites vidéos qu'on postait sur le Darknet. Et heu, généralement des vidéos de nu, et puis il y a eu quelques vidéos où il se masturbait ou des choses comme ça. Et heu, les faits c'est en gros voilà c'est ça quoi. Mais sinon moi je ne suis pas un père incestueux. J'ai pas, j'ai pas vraiment touché mon fils ni jamais été très loin. » (Sujet 10).

<sup>1</sup> Dans le code pénal sexuel belge, nous ne parlons plus d'attentat à la pudeur, mais d'atteinte à l'intégrité sexuelle (loi du 21 mars 2022).

<sup>2</sup> Plusieurs infractions peuvent être combinées (exemple : outrages aux mœurs et atteinte à l'intégrité sexuelle).

<sup>3</sup> Récidive seulement pour faits de mœurs prise en compte.

« Je suis dans le charme, la séduction, la tendresse, la caresse... » (Sujet 3)

La « comparaison avantageuse » est la plus représentée au sein de ce premier ensemble avec 38 corpus. La comparaison était mise en rapport avec des meurtres, des viols, mais également par une mise en comparaison du virtuel considéré comme moins grave (téléchargements d'images et consultations de sites pédopornographiques) que le réel (passage à l'acte).

« Beh moi je ne suis jamais passé à l'acte quoi donc j'ai heu j'ai téléchargé les photos quoi heu il y a plus grave » (Sujet 9).

« Je pense qu'il y a le virtuel et le réel déjà. C'est une opposition donc quelqu'un qui télécharge des fichiers, qui les diffuse, c'est un pas plus grave heu c'est bien plus important que quelqu'un ... C'est bien moins grave que quelqu'un qui va regarder un fichier de viol par exemple bin c'est moins grave pour moi que quelqu'un qui va laisser traîner sa main même dans la chevelure d'un enfant en ayant des idées préméditées » (Sujet 3)

« Moi, moi... ce n'est, ce n'est pas des meurtres que j'ai faits, je n'ai pas commis de meurtre, c'est quelque chose qui est arrivé comme ça et qui n'aurait pas dû se produire, mais enfin bon c'est arrivé quoi. Vous pensez que vous méritez moins ? Ah oui je n'ai, je n'ai pris la vie de personne moi. » (Sujet 16)

### Le lien entre l'action et son effet

Dans le deuxième ensemble, qui reprend le lien entre l'action et son effet, le « déplacement de la responsabilité » est le MDM le plus représenté toutes catégories confondues. Ce mécanisme a été relevé 105 fois sur les 325 corpus identifiés. Ce deuxième ensemble de MDM est par ailleurs le plus mobilisé par les AICS puisqu'il représente 61,22% des MDM.

« Ben j'étais sur un site pédopornographique et heu, et là des personnes ont pris contact avec moi et c'est vrai que, c'est un petit peu la cause de mes déboires. Parce que ces personnes-là m'ont demandé des vidéos et... Donc j'étais bien influencé, enfin, bien, fort influencé plutôt » (Sujet 10).

La « diffusion de la responsabilité » se différencie du « déplacement de la responsabilité » par le fait que l'auteur ne se reconnaît pas comme seul responsable. La victime ou une personne tierce peut également avoir une part de responsabilité. Ce mécanisme a été identifié 42 fois.

« Qui a été abusé abusera ». (Sujet 3)

« Mais finalement au fond de moi est-ce que c'est vraiment quelque chose de mal heu à partir du moment où l'adolescente est demandeuse, qu'elle veut voir, est-ce que c'est vraiment mal de lui montrer quoi ? » (Sujet 1)

« En fait heu c'était une adolescente qui avait envie de voir et donc heu une fois qu'on demande pour lancer la webcam si l'autre l'accepte c'est qu'il y a quand même envie qu'il y ait un échange. Donc il n'y a absolument pas de forcing. Absolument rien à ce niveau-là » (Sujet 1)

La « distorsion des conséquences » a été observée à 52 reprises. Il est plus facile de nuire lorsque la souffrance n'est pas visible et lorsque les actions nuisibles sont physiquement et temporellement éloignées de leurs effets (Bandura, 2002). Dans le cas de la pédopornographie, certains auteurs expriment, par exemple, que, parce qu'ils ne font

« que » regarder, il n'existe pas de victime ou, parce qu'il n'y a pas eu de contrainte physique, il n'y a pas de traumatisme.

« Le moins grave pour celui qui est ici pour fait de mœurs, c'est celui qui consulte des images parce que potentiellement il ne fait aucune victime ». (Sujet 10)

« Non pour moi il n'y a pas eu victime ». (Sujet 14)

### La personne ayant fait l'objet de l'acte transgressif

Quant au dernier ensemble qui concerne la personne ayant fait l'objet de l'acte transgressif, on constate que la « déshumanisation » qui vise à faire perdre à la victime ses qualités humaines en lui attribuant des caractéristiques animales ou d'objets n'a été identifiée qu'à 2 reprises.

L'« attribution de la responsabilité » qui vise à inverser les positions d'auteur et de victime, accusant cette dernière d'être la cause de leur souffrance, est apparue à 54 reprises. Elle est donc le deuxième MDM le plus présent dans leurs discours.

« Oui, elle avait... une façon un peu provocante de heu... » (Sujet 12)

« cette fille est délurée quand même, mais elle allume tout ce qui bouge » (Sujet 3)

« des attouchements qui se sont passés sur heu des victimes heu qui dans mon cas c'est effectivement étaient souvent en demande donc par l'internet heu des jeunes filles toujours qui heu voilà qui voulaient transgresser... ». (Sujet 3)

« Elles sont un peu provocatrices et elles ne font pas un effort pour être en avantage de leur côté pour ne pas susciter probablement des... des regards ou de, de des moments disons hein. Un homme reste un homme hein parce que une femme aussi peut être comme ça hein ». (Sujet 16).

### Mécanismes de désengagement moral et reconnaissance des faits

Si nous croisons la reconnaissance totale, partielle ou non des faits avec les MDM, nous constatons que les sujets en reconnaissance totale (8/18) de leurs faits mobilisent 172 corpus impliquant des MDM. Le déplacement et la diffusion de la responsabilité sont les plus présents et représentent 81 corpus sur 172 (47,09%). 30,23% concernent une imputation de la faute à un facteur extérieur, indépendant de leur volonté, comme l'alcool, la drogue, le stress ou encore un souci de santé. Il existe également, chez les personnes en reconnaissance totale, une « diffusion de la responsabilité » au travers d'un partage de la responsabilité avec la victime (16,86%) ce qui peut également être mis en lien avec l'« attribution de la responsabilité » qui a été relevée 30 fois dans le discours des auteurs de ce groupe.

Les sujets en reconnaissance partielle de leurs faits (7/18) ont mobilisé au total 96 MDM. Leurs résultats sont assez semblables avec les auteurs en reconnaissance totale. Deux techniques n'ont cependant pas du tout été utilisées dans leur cas à savoir l'« utilisation du langage euphémistique » et la « déshumanisation ».

RECONNAISSANCE TOTALE									
Techniques de justification morale (Bandura, 1996)	Justification morale	Utilisation d'un langage euphémistique	Comparaison avantageuse	Déplacement de responsabilité	Diffusion de la responsabilité	Distorsions des conséquences	Déshumanisation	Attribution de la responsabilité	Total par sujet
Sujet 1	2	0	4	6	5	5	0	3	25
Sujet 3	6	1	9	15	11	9	1	13	65
Sujet 4	0	0	0	5	0	0	0	0	5
Sujet 6	0	0	0	8	0	0	0	0	8
Sujet 7	1	0	1	1	3	3	0	3	12
Sujet 9	0	0	1	1	0	0	0	0	2
Sujet 10	0	2	2	9	5	8	1	6	33
Sujet 16	0	0	4	7	5	1	0	5	22
Total	9	3	21	52	29	26	2	30	172

Tableau 2 : nombres de MDM selon la classification de Bandura mobilisés par les AICS en reconnaissance totale.

RECONNAISSANCE PARTIELLE									
Techniques de justification morale (Bandura, 1996)	Justification morale	Utilisation d'un langage euphémistique	Comparaison avantageuse	Déplacement de responsabilité	Diffusion de la responsabilité	Distorsions des conséquences	Déshumanisation	Attribution de la responsabilité	Total par sujet
Sujet 5	5	0	4	6	3	3	0	3	24
Sujet 8	0	0	0	1	1	1	0	1	4
Sujet 12	0	0	0	3	1	1	0	4	9
Sujet 13	2	0	2	4	1	3	0	1	13
Sujet 14	1	0	1	5	2	3	0	3	15
Sujet 15	0	0	2	7	1	2	0	4	16
Sujet 18	0	0	1	5	0	5	0	4	15
Total	8	0	10	31	9	18	0	20	96

Tableau 3 : nombres de MDM selon la classification de Bandura mobilisés par les AICS en reconnaissance partielle des faits .

NON-RECONNAISSANCE									
Techniques de justification morale (Bandura, 1996)	Justification morale	Utilisation d'un langage euphémistique	Comparaison avantageuse	Déplacement de responsabilité	Diffusion de la responsabilité	Distorsions des conséquences	Déshumanisation	Attribution de la responsabilité	Total par sujet
Sujet 2	5	0	2	6	2	0	0	2	17
Sujet 11	6	0	4	5	1	4	0	1	21
Sujet 17	0	1	1	11	1	4	0	1	19
Total	11	1	7	22	4	8	0	4	57

Tableau 4 : nombres de MDM selon la classification de Bandura mobilisés par les AICS en non-reconnaissance des faits.

Les sujets qui ne reconnaissent pas du tout les faits ne sont qu'un nombre de 3. Comme pour les deux premiers groupes, le déplacement et la diffusion de la responsabilité représentent 26 corpus sur 57 au total. La « justification morale » (19,3%) et le « déplacement de la responsabilité » (38,6%) ont été les techniques les plus utilisées. La

« justification morale » s'est manifestée par une tendance à déplacer le centre d'attention de leurs propres actes vers les comportements, les motivations de ceux qui désapprouvent, répriment et appliquent les lois (police, enseignants, justice).

## Mécanismes de désengagement moral et variabilité intra- et interindividuelle

Pour l'ensemble des AICS rencontrés, le nombre moyen de MDM mobilisés lors des entretiens semi-structurés est de 27,08 MDM/AICS. On observe cependant une très grande variabilité puisque la dispersion se distribue de 2 MDM à 65 MDM.

Parmi les sujets en reconnaissance totale, on observe une moyenne de 21,5 MDM par sujet. Cependant, la variabilité interindividuelle est très importante, puisque c'est pour ce groupe que l'on observe la plus grande dispersion, celle-ci s'étendant de 2 à 65 MDM par sujet. Le nombre maximum de mobilisations du même MDM est de 15 (sujet 3) et porte sur le déplacement de la responsabilité.

Pour les sujets en reconnaissance partielle, la moyenne est de 13,7 MDM par sujet. Bien que moindre, la variabilité interindividuelle reste importante, puisque la dispersion s'étend de 4 à 24 MDM par sujet. Le nombre maximum de mobilisations du même MDM est de 7 (sujet 15) et porte à nouveau sur le déplacement de la responsabilité.

Enfin, les sujets qui ne reconnaissent pas du tout les faits obtiennent une moyenne de 19 MDM par sujet et présentent un nombre de MDM proche. Le nombre maximum de mobilisations du même MDM est de 11 (sujet 17) et porte encore sur le déplacement de la responsabilité.

## Discussion

La présente étude visait, au travers de la classification de Bandura, à identifier les MDM mobilisés par des AICS sur mineurs au départ d'un recueil de corpus exprimant de façon explicite ou non des distorsions cognitives liées à la sexualité conformément à la littérature (Petrucci, 2017a,b ; D'Urso & al. 2019). L'intérêt de la recherche était aussi de questionner le lien entre les distorsions cognitives en tant que contenu cognitif du MDM, processus cognitif. Il s'agissait de voir si les MDM observés étaient stables (Moore, 2015) sur les plans individuel et interindividuel ou si des variabilités en termes de fréquences et de nature se dégageaient. Il s'agissait enfin d'envisager si les contextes de reconnaissance (totale, partielle, non-reconnaissance) des faits avaient un impact sur la façon dont étaient mobilisés les MDM.

Bien qu'une importante variabilité ait été observée d'un AICS à l'autre, on constate une présence importante de MDM au sein de l'échantillon avec une moyenne de 27,8 tentatives de mise en place de MDM. On constate également l'importance des distorsions cognitives en matière de sexualité. En effet, les corpus reflètent bien une mise en perspective de l'acte, de ses conséquences ainsi que de la victime, conformément aux principes proposés par Bandura. On observe, derrière les corpus, l'expression explicite ou implicite de distorsions cognitives. Ainsi, la distorsion « children as a sexual object » (Ward & Keenan, 1999) qui amène à considérer l'enfant en tant qu'objet ayant des pensées, des comportements, des attitudes de nature sexuelle est présente dans de multiples justifications, ce qui plaide en faveur du rôle médiateur des MDM (Moore, 2015) en tant que processus cognitifs de neutralisation au moyen de contenus cognitifs que sont ces distorsions quant à la sexualité des mineurs. Cela confirme également l'importance de ces distorsions chez ces AICS pour l'élaboration des MDM de façon cohérente avec les

constats réalisés antérieurement (Abel *et al.*, 1989 ; Bumby, 1996, Vanderstukken & al., 2005).

Si les distorsions sont bien présentes et nourrissent la mise en place de MDM, la variabilité est importante comme dans le cadre d'autres formes de violences (Garcet, 2017, Garcet & Schoonbroodt, 2018). La fréquence de recours aux MDM varie d'un AICS à l'autre. La nature des MDM varie également au niveau de chaque sujet, puisqu'on observe un nombre variable de MDM (entre 4 et 8) mobilisés. De même, le recours aux mêmes MDM dans le discours justificatif des AICS est de 7 pour les deux groupes d'AICS en reconnaissance et de 11 pour les AICS qui ne reconnaissent pas les faits. Ces constats vont dans le sens d'une reconnaissance des MDM en tant que processus cognitifs qui se déploient selon la logique interprétative propre à la personne et les attentes escomptées dans ses interactions avec son environnement.

Par rapport au positionnement des AICS vis-à-vis des faits, l'étude montre une tendance globale aux attributions externes au moyen des MDM repris dans l'ensemble 2, à savoir les liens entre l'action et son effet (61,22% des MDM) et ce indépendamment du positionnement par rapport aux faits. En ce qui concerne l'ensemble 1 et 3, on constate des différences entre les deux groupes en reconnaissance (totale et partielle) et le groupe en non-reconnaissance. Ce dernier mobilise plus fréquemment les MDM en rapport avec la perception du comportement transgressif à l'exception de l'« utilisation du langage euphémistique ». Inversement, ils utilisent moins les MDM mettant en cause la personne ayant fait l'objet de l'acte transgressif. Lorsqu'ils y ont recours, c'est pour disqualifier la personne et lui attribuer une responsabilité dans la situation.

Le mécanisme qui consiste à déplacer la responsabilité est donc le plus représenté avec 105 corpus identifiés sur 325. Le passage à l'acte est le plus souvent envisagé dans un contexte de perte de contrôle de soi liée à un problème d'alcool ou d'autres substances conformément à la littérature (Garant, Deli, Gauthier et Proulx, 2023). On observe également les notions de stress ou de fragilité suite à des soucis de santé ou des problèmes psychosociaux. En rapport avec ces MDM, on constate aussi dans différents propos l'affirmation d'une posture victimaire au travers d'une supposée injustice construite sur une diffusion de la responsabilité qui est le deuxième mécanisme le plus mobilisé. La distorsion des conséquences des actes posés est la troisième technique en termes de fréquence d'apparition.

Ce qui précède met en lumière les recouvrements pouvant exister dans l'opérationnalisation des MDM et la difficulté d'identifier de façon univoque ceux-ci au départ de corpus. Comme nous avons pu le constater dans cette recherche, il s'agit avant tout de mécanismes d'attributions externes au sein desquels s'expriment les nuances de la pensée de la personne qui les produit comme lorsqu'il s'agit de différencier le « déplacement de la responsabilité » et « l'attribution de la responsabilité à la victime », MDM auxquels nous pourrions également associer celui de « diffusion de la responsabilité ». Rappelons la congruence de 79,81% entre les évaluateurs lorsqu'il s'agissait de définir précisément le concept théorique inscrit dans la classification proposée par Bandura derrière chaque corpus de discours.

## Conclusion

L'objet de cette recherche était d'identifier au départ de corpus de discours recueillis lors d'entretiens semi-structurés les MDM observables chez 18 AICS incarcérés pour des faits sur mineurs. Il s'agissait également d'analyser leur mise en œuvre dans les discours tant sur les plans individuel et interindividuel que selon le positionnement par rapport à l'acte. Inscrite dans une approche socio-cognitive, l'étude visait à contribuer à l'étude des MDM en tant que processus cognitifs qui permettent aux AICS de neutraliser les mécanismes d'autorégulation et de dissocier l'acte posé de sa dimension morale en créant une causalité entre des distorsions cognitives et l'acte posé. L'analyse des 325 corpus a permis de constater, derrière les MDM, l'expression explicite ou implicite de nombreuses distorsions cognitives. Il ressort également de l'étude qu'il existe une grande variabilité individuelle et interindividuelle tant sur la fréquence du recours aux MDM dans les discours que sur la nature des MDM mobilisés. Cependant, le principe de l'attribution externe et le mécanisme de « déplacement de la responsabilité » sont les plus fréquents pour l'ensemble des trois groupes. Le positionnement par rapport aux faits montre des différences au niveau du groupe en non-reconnaissance, essentiellement sur la perception et la minimisation de l'acte.

Ces différents constats sont congruents avec la littérature et incitent à poursuivre la compréhension de l'articulation entre les différentes dimensions cognitives du système interprétatif afin de mieux intégrer ces concepts à une lecture clinique des situations d'abus.

## Références

- Abel, G. G., Gore, D. K., Holland, C. L., Camp, N., Becker, J. V., & Rathner, J. (1989) The measurement of the cognitive distortions of child molesters. *Annals of Sex Research*, 2, 135–152.
- Bandura, A. (1986). *Social foundations of thought and action, a social-cognitive theory*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall, 544 p.
- Abel, G. G., Gore, D. K., Holland, C. L., Camps, N., Becker, J. V., & Rathner, J. (1989) The measurement of the cognitive distortions of child molesters. *Annals of Sex Research*, 2(2), 135–152.
- Bandura, A., 1990, Selective activation and disengagement of moral control. *Journal of social issues*, 46(1), 27–46.
- Bandura, A., Barbaranelli, C., Caprara, G. V., & Pastorelli, C. (1996) Mechanisms of moral disengagement in the exercise of moral agency. *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 71 (2), 364–374.
- Bandura, A. (1999) Moral Disengagement in the Perpetration of Inhumanities, *Personality and Social Psychology Review*, Vol. 3, No. 3, 193–209.
- Bandura, A. (2002) Selective Moral Disengagement in the Exercise of Moral Agency. *Journal of Moral Education*, Vol. 31 (2), 102.
- Bandura, A. (2016) *Moral disengagement: how people do harm and live with themselves*. New York: Worth publishers.
- Benbouriche, M., Vanderstukken, O., Guay, J.-P., Renaud, P. (2013) Quelle pertinence pour l'évaluation standardisée des distorsions cognitives en délinquance sexuelle? Présentation, Illustrations, Limites, et Perspectives. *Revue internationale de Criminologie et de Police technique et scientifique*, LXVI (1), 29–46.
- Bumby, K. M. (1996) Assessing the cognitive distortions of child molesters and rapists: Development and validation of the MOLEST and RAPE Scales. *Sexual Abuse: Journal of Research and Treatment*, 8(1), 37–54. <https://doi.org/10.1007/BF02258015>
- Bussey, K., Quinn, C., & Dobson, J. (2015) *The moderating role of empathic concern and perspective taking on the relationship between moral disengagement and aggression*. *Merrill-Palmer Quarterly*, 6
- Cardwell S.M., Piquero A.R., Jennings W.G., Copes H., Schubert C.A, Mulvey E.P. (2015) Variability in moral disengagement and its relation to offending in a sample of serious youthful offenders. *Crim Justice Behav.* <http://dx.doi.org/10.1177/0093854814567472> (published online).
- DeLisi, M., Peters, D.J., Dansby, T., Vaughn, M.G., Shook, J.J., Hochstetler, A. (2014) Dynamics of psychopathy and moral disengagement in the etiology of crime. *Youth Violence Juv Justice*, 12:295–314 <http://dx.doi.org/10.1177/1541204013506919>.
- D'Urso, G., Petrucelli, I., Costantino, V., Zappulla, C., Pace, U. (2019) The role of disengagement and cognitive distortions toward children among sex offenders. *Psychiatry, Psychology and Law*, 26 (3), 414–422.
- Garant, E., Delic, C., Gauthier, A., Proulx, J. (2023) Les stratégies d'adaptation inadéquates des agresseurs sexuels d'enfants, *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, janvier, 4 (22), 424–443.
- Garcet, S. (2017) Théories implicites de personnalité et mécanismes de désengagement moral : Analyse différentielle des cognitions d'auteurs présumés selon la culpabilité auto-révélee et la qualification judiciaire des faits d'infractions sexuelles sur mineurs. Actes du 9e congrès international sur l'agression sexuelle, <https://hdl.handle.net/2268/211442>.
- Garcet, S., Schoonbrodt, D. (2018) Analyse des processus cognitifs de justification et de désengagement moral chez des auteurs présumés de violences conjugales selon la reconnaissance ou non des faits. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, LXXI, 4-18 (Octobre-Décembre), 497–502.
- Garcet, S. (2025) Une compréhension socio-cognitive des relations auteurs-victimes, dans S. Garcet (Dir.) *Penser la victime, comprendre, analyser intervenir*, Presses Universitaires de Liège, sous presses.
- Garcet, S., Hautot, M. (2025) *Contenus et processus cognitifs dans les violences interpersonnelles* :
- Rôles des théories implicites et des mécanismes de neutralisation morale dans les contextes de violences entre partenaires intimes et de violences sexuelles sur mineurs. dans S. Garcet (Dir.) *Penser la victime, comprendre, analyser intervenir*, Presses Universitaires de Liège, sous presses.

- Gilchrist, E. (2009) Implicit Thinking about Implicit Theories in Intimate Partner Violence, *Psychology, Crime & Law*, 15(2), 131-145.
- Gini G, Pozzoli T, Hymel S., 2014, Moral disengagement among children and youth: a meta-analytic review of links to aggressive behavior. *Aggress Behav*, 40:56-68 <http://dx.doi.org/10.1002/ab.21502>.
- Howitt, D., Sheldon, K.(2007) The role of cognitive distortions in paedophilic offending: Internet and contact offenders compared, *Psychology, Crime & Law*, 13:5, 469-486, DOI: [10.1080/10683160601060564](https://doi.org/10.1080/10683160601060564).
- Luo, A., Bussey, K. (2023) Moral disengagement in youth: A meta-analytic review. *Developmental Review*, vol. 70, Déc., 101101, <https://doi.org/10.1016/j.dr.2023.101101>
- Maruna, S., Copes, H. (2005) Excuses, Excuses: What have we Learned from Five Decades of Neutralization Research? *Crime and Justice*, Vol. 32, 221-320.
- Mihailides, S., Devilly, G.J., Ward, T. (2004) Implicit Cognitive Distorsions and Sexual Offending. *Sexual abuse: A journal of Research and Treatment*. Vol. 16 (4), 333-350.
- Mischel, W. (2007) Toward a cognitive social learning reconceptualization of personality, dans Y. Shoda, D. Cervone et G. Downey (Eds), *Persons in context. Building a science of the individual*, The Guilford Press, NY, 278-326.
- Moore, C. (2015) Moral disengagement, *Current Opinion in Psychology*, Volume 6, 199-204, ISSN 2352-250X, <https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2015.07.018>.
- Murphy, W. D. (1990) Assessment and modification of cognitive distortions in sex offenders, dans W. L. Marshall, D. R. Laws, & H. E. Barbaree (Eds.), *Handbook of sexual assault* (pp. 331-342). New York: Plenum Press.
- Muschang, V. (2007) Mesure de la présence de distorsions cognitives et des intérêts sexuels déviants chez divers types d'abuseurs d'enfants, Thèses et mémoires électroniques de l'Université de Montréal, Muschang\_Veronique\_2007\_these.pdf.
- Obermann, M-L. (2013) Temporal aspects of moral disengagement in school bullying: crystallization or escalation? *J Sch Violence*, 12, 193-210, <http://dx.doi.org/10.1080/15388220.2013.766133>.
- Pace, U., D'Urso, G., & Zappulla, C. (2018) Adolescent effortful control as moderator of father's psychological control in externalizing problems: A longitudinal study. *The Journal of Psychology. Interdisciplinary and applied*, 152(03), 129-175. <https://doi.org/10.1080/00223980.2017.1419160>.
- Page, T.E., Pina, A. (2015) Moral disengagement as a self-regulatory process in sexual harassment perpetration at work: A preliminary conceptualization, *Aggression and Violent Behavior*, Volume 21, 73-84, ISSN 1359-1789, <https://doi.org/10.1016/j.avb.2015.01.004>.
- Petruccielli, I., Simonelli, C., Barbaranelli, C, Grilli, S., Tripodi, M. F., & D'Urso G. (2017) Moral Disengagement Strategies in Sex Offenders. *Psychiatry, Psychology and Law*, 24 (3), 470-480, DOI: [10.1080/13218719.2016.1252291](https://doi.org/10.1080/13218719.2016.1252291).
- Petruccielli I, Barbaranelli C, Costantino V, Gherardini A, Grilli S, Craparo G, D'Urso G. (2017) Moral Disengagement and Psychopathy: A Study on Offenders in Italian Jails. *Psychiatr Psychol Law*. 6; 24(5), 670-681. doi: 10.1080/13218719.2017.1291291. PMID: 31983981; PMCID: PMC6818241.
- Pollock, J.M., Davis, S.M. (2005) The continuing myth of the violent female offender, *Criminal Justice Review*, 30, 15-29.
- Pornari C.D, Wood J. (2010) Peer and cyber aggression in secondary school students: the role of moral disengagement, hostile attribution bias, and outcome expectancies. *Aggress Behav*. 2010, 36, 81-94 <http://dx.doi.org/10.1002/ab.20336>.
- Vanderstukken, O, Schiza, Z, Archer, E, & Pham, H.T. (2007) Évaluation des distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels. Actes du Troisième Congrès CIFAS. Hull, Québec.
- Visconti, K. J., Ladd, G. W., & Kochenderfer Ladd, B. (2015) The role of moral disengagement in the associations between children's social goals and aggression. *Merrill Palmer Quarterly*, 61, 101-123.
- Ward, T., Hudson, S.M., Johnston, L., Marshall, W.L. (1997) Cognitive distortions in sex offenders: An integrative review, *Clinical Psychology Review*, Volume 17, Issue 5, 479-507, [https://doi.org/10.1016/S0272-7358\(97\)81034-3](https://doi.org/10.1016/S0272-7358(97)81034-3).
- Ward, T., & Keenan, T. (1999). Child molesters' implicit theories. *Journal of Interpersonal Violence*, 14(8), 821-838. <https://doi.org/10.1177/088626099014008003>.
- Ward, T. (2000) Sexual offender's cognitive distortions as implicit theories, *Aggression and Violent Behavior*, Vol. 5, 491-507.
- Ward, T., Casey, A. (2010) Extending the mind into the world: A new theory of cognitive distortions in sex offenders, *Aggression and Violent Behavior*, Volume 15, Issue 1, 49-58, ISSN 1359-1789, <https://doi.org/10.1016/j.avb.2009.08.002>.
- Weldon, S., Gilchrist, E. Implicit Theories in Intimate Partner Violence Offenders. *J Fam Viol* 27, 761-772 (2012). <https://doi.org/10.1007/s10896-012-9465-x>